

Une Classe Horaires aménagés théâtre au collège Le Grand Meaulnes!

A partir de la rentrée de septembre 2021, les élèves de 5ème peuvent s'inscrire en C.H.A.T.

Pas besoin d'avoir déjà fait du théâtre pour s'inscrire: tu es là pour apprendre!



C'est pour moi si...

- je suis curieux et ai envie de découvrir le monde du théâtre et du spectacle vivant
- je suis prêt à m'engager sur un projet avec mes camarades
- j'ai envie de m'exprimer dans un projet artistique

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Mme Rullon, au collège ou via PearlTrees. Ateliers de découverte avec Mme Pacé prévus le 28 mai.

Les places étant limitées à 15 élèves, cette candidature ne vaut pas inscription. Si les demandes étaient trop nombreuses, nous devons procéder à une sélection. Vous serez tenus informés dans la semaine du 1er juin.

QU'EST-CE QUE C'EST?



3h chaque semaine consacrées au théâtre : 1h d'histoire du théâtre, donnée par Mme Rullon, professeure au collège + 2h de pratique théâtrale en co-animation, données par Mme Pacé, enseignante d'art dramatique au conservatoire et Mme Rullon.*



Durant l'année scolaire, des ateliers de mise en scène, pratique vocale, danse, seront proposés au conservatoire, sur les cours de pratique théâtrale.



Dans le cadre de la C.H.A.T., les élèves assisteront à 4 spectacles vivants par an. A la fin de l'année scolaire, ils représenteront leur travail en public également.

*Les élèves inscrits en C.H.A.T. n'auront cours d'Arts Plastiques et d'Education Musicale qu'une fois sur deux. L'inscription en C.H.A.T. ajoute donc 2h par semaine à l'emploi du temps de l'élève.



Candidature à la C.H.A.T. À RETOURNER POUR LUNDI 31 MAI 2021 AU PLUS TARD.

Je, soussigné(e)

responsable légal(e) de l'élève

scolarisé en 6ème

souhaite que mon enfant soit inscrit en classe C.H.A.T. à partir de l'année scolaire 2021-2022.

Signatures (élève et responsable légal)

